

# [Exclusif] Un nouveau fonds européen pour les coopératives énergétiques

[greenunivers.com/2018/04/exclusif-un-nouveau-fonds-europeen-pour-les-cooperatives-energetiques-179839](https://greenunivers.com/2018/04/exclusif-un-nouveau-fonds-europeen-pour-les-cooperatives-energetiques-179839)

April 12, 2018



## PANORAMA DES CLEANTECH EN FRANCE EN 2018



Avec le partenariat de :

**DEAMETER**



Le jour est fixé : ce sera le 23 juin 2018. Cette date doit marquer la naissance d'un nouveau fonds européen spécialement créé pour financer des projets portés par les coopératives énergétiques. Ce sera la concrétisation de « Mecise », un travail du réseau européen Rescoop (représentant 1500 coopératives énergétiques) et de plusieurs de ses membres : le français Enercoop, les belges Ecopower et Courant d'Air, l'espagnole Som Energia et la britannique Energy4All. La nouvelle entité aura le statut de société coopérative européenne et financera des projets dans les énergies renouvelables, voire dans l'efficacité énergétique.



### **Accéder à la BEI**

Le but est double. D'une part, mutualiser les financements destinés aux projets citoyens. D'autre part, « disposer de nouveaux moyens comme ceux de la Banque européenne d'investissement (BEI) auxquels nous n'avons pas accès aujourd'hui, car nous sommes trop petits », explique Julien Noé, directeur général adjoint d'Enercoop. Pour le fournisseur d'énergie français, cet outil européen viendra compléter le fonds Énergie Partagée, qui assure déjà une forme de mutualisation au niveau national.

Avec la BEI, ce sont des financements de plusieurs dizaines de millions d'euros qui deviendraient accessibles. A titre de comparaison, en France, les réseaux portés par Enercoop et Énergie Partagée ont jusqu'ici récolté 30 M€... en douze ans. Trop peu pour développer une activité de développeur-producteur d'EnR.

### **Un financement participatif européen**

A moyen terme, « un capital de 20 M€ ou plus en 2025 paraît à ce stade un objectif raisonnable », envisage-t-on chez Rescoop. Une somme qui doit permettre de décrocher des fonds complémentaires, de la BEI donc, mais aussi plus largement des prêts auprès de consortiums bancaires.

Pour y parvenir, les partenaires fondateurs vont prudemment procéder par étapes. Premièrement, une phase pilote avec un tour de table dès cette année. Le capital initial n'est pas encore formellement décidé, mais les fondateurs pourraient investir au total près de 1 M€ pour lancer la structure. La somme de 2 M€ a un temps été évoquée (lors des travaux préparatoires en 2017), mais les partenaires vont sans doute d'abord chercher à développer quelques projets afin de valider le dispositif. Ensuite, la structure devrait faire appel à l'ensemble des coopératives énergétiques du continent pour augmenter ses moyens, puis à la BEI et enfin à une opération de financement participatif européenne.

### **Les projets les moins risqués**

Dans la pratique, le fonds investira en capital dans les sociétés de projets. Pendant la phase pilote, il privilégiera des sommes relativement modestes. Mais sa vocation à partir de 2019 ou 2020 sera de financer de plus gros projets. « Au delà de 1 M€ », estime Julien Noé. Sous ce seuil, le fonds pourra tout de même intervenir, mais sûrement de manière indirecte. Par exemple en France en alimentant Énergie Partagée. « Au début, nous allons surtout financer des projets sécurisés pendant la phase non-risquée de l'exploitation des centrales », précise le dirigeant d'Enercoop. Une « petite dizaine » de projets aurait été identifiée, dont « deux ou trois » apportés par le français. Dans un deuxième temps – un peu à l'image d'EnRciT lancé en début d'année – le fonds remontera probablement la chaîne de valeur vers les phases plus risquées de développement-construction des projets.